Commentaire de documents :

Texte: http://www.cercleshoah.org/spip.php?article517

Histoire, mémoire et politiques mémorielles, H. Rousso et S. Ledoux

Martine Giboureau mai 2016 Mise en ligne : lundi 6 juin 2016

...

d) Quand le devoir de mémoire devient une injonction à la mode proférée de toutes parts, est proclamé à tout propos, les réticences se multiplient parmi les historiens qui lui préfèrent alors « travail de mémoire ». En effet, pour Paul Ricœur, ce devoir de mémoire devient « une leçon de morale pompeuse s'il n'est pas arrimé à un devoir de vérité. »

Sébastien Ledoux explique que le devoir de mémoire étant fortement critiqué car il entraîne des processus de victimisation préjudiciables à la compréhension du passé et une source d'instrumentalisations multiples, on a proposé de lui substituer un « **devoir d'histoire** ».

Une nouvelle notion est progressivement défendue par les historiens, alors que le devoir de mémoire reste omniprésent dans les médias : le travail de mémoire $[\underline{10}]$, mis en avant dans un premier temps par le philosophe **Paul Ricœur** $[\underline{11}]$

. Il s'agit moins de rendre hommage aux victimes que de chercher à cerner le plus scientifiquement possible les réalités de ce qu'elles ont subi (contexte, aspects, causes, conséquences ...). Antoine Prost [12] plaide ainsi pour un devoir d'histoire : « Rappeler un événement ne sert à rien, même pas à éviter qu'il ne se reproduise, si on ne l'explique pas [...). Si nous voulons être les acteurs responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire. »

...

Page web: http://drancy.memorialdelashoah.org/le-memorial-de-drancy/qui-sommes-nous/histoire-de-la-cite-de-la-muette.html

...



Arrivée des premiers internés au camp de Drancy

En 1937, la cité livrée au promoteur immobilier ne rencontre pas le succès escompté. Les loyers élevés, l'enclavement, les malfaçons découragent les familles. Et c'est en définitive le ministère de la Guerre qui loue les tours et le « peigne » pour y loger la garde républicaine mobile.

En juillet 1940, l'ensemble est réquisitionné par la Wehrmacht. La cité va servir de camp de détention provisoire pour les prisonniers de guerre français et anglais. Le « fer à cheval » se prête facilement à la transformation en camp d'internement : construit sur 4 étages autour d'une cour d'environ 200 mètres de long sur 40 mètres de large, il est alors entouré de 2 rangées de barbelés et d'un chemin de ronde, tandis que des miradors sont installés à ses angles.

Drancy, plaque tournante de la déportation des Juifs



Prisonniers aux fenêtres du camp de Drancy

A partir de l'année 1941, le camp d'internement devient un camp d'internement et de représailles. Le 20 août 1941, suite à la grande rafle réalisée à Paris et aux arrestations massives qui se déroulent les jours suivants, 4 230 hommes au total sont transférés au camp de Drancy. Jusqu'en novembre, les conditions de vie y sont particulièrement difficiles. Les bâtiments sont inachevés, les conditions d'hygiène déplorables, la faim permanente.

L'absence de droit de visite, les humiliations et les violences de certains gendarmes – Drancy est alors administré par le préfet de police – augmentent encore la détresse des internés. Incapable de gérer la situation sanitaire, une commission médicale allemande libère en novembre 1941 près de 1 000 internés, parmi les plus jeunes ou les plus malades.

De décembre 1941, jusqu'en mars 1942, des otages sont extraits du camp pour être fusillés au Mont-Valérien ou déportés en représailles aux actions de la Résistance.

A l'été 1942, la cité de la Muette, située à proximité de deux gares devient un camp de transit, la plaque tournante de la déportation des Juifs de France vers les camps d'extermination. Près de 63 000 Juifs sont déportés depuis le camp de Drancy, de la gare du Bourget-Drancy puis de la gare de Bobigny, principalement à destination d'Auschwitz-Birkenau.

Le fichier des noms est sauvé des flammes

Au début de l'été 1944, devant la progression des forces alliées, des milliers de Juifs sont acheminés à Drancy depuis les villes du Sud pour être déportés.

Le dernier convoi part de Drancy le 17 août 1944. Les déportés sont emmenés à pied à la gare de Bobigny par le nazi Aloïs Brunner qui a pris la direction du camp un an plus tôt. En partant ses hommes brûlent les archives du camp. Mais deux internés parviennent à sauver le fichier des noms. Le camp est alors confié à la Résistance. Le 20 août, les derniers internés sont libérés.

Après la libération de Paris, le camp de Drancy est utilisé pour la détention des personnes suspectées de collaboration, comme l'écrivain et metteur en scène Sacha Guitry, la cantatrice Germaine Lubin ou encore Pierre Taittinger, président du conseil municipal de Paris de mai 1943 à août 1944.

Lieu d'histoire, lieu de mémoire



Monument de Shelomo Selinger appelé à perpétuer la mémoire des Juifs enfermés dans le camp de Drancy

Dès 1946, de grandes commémorations initiées par d'anciens internés rescapés d'Auschwitz-Birkenau ont lieu à Drancy. À partir de 1948, les immeubles retournent progressivement à leur destination première. La Cité est débarrassée des barbelés et des miradors, les appartements accueillent des locataires.

Des années 1950 aux années 1980 commence le lent travail d'intégration de la Shoah à la mémoire nationale, avec les témoignages des déportés, peu écoutés, les associations qui militent pour la construction d'un mémorial à Drancy.

Le monument commémoratif réalisé par le sculpteur Shlomo Selinger est ainsi inauguré en 1976, le wagon du souvenir en 1988. En 2001, la cité est classée parmi les sites et monuments protégés de France. Le 23 septembre 2012, à l'initiative de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, le Mémorial de la Shoah de Drancy ouvre ses portes.

. . .